



LE SITE VITRINE DE TALHOUËT LAMOTTE À LANGUIDIC (MORBIHAN)

Ce petit ruisseau a été restauré sur ses quatre kilomètres. Pour le syndicat morbihannais de la vallée du Blavet, l'opération sert de vitrine. On peut y découvrir tous les types de travaux de restauration envisagés sur les 600 km de rivières du bassin versant.



Jean-Louis Aubert

Yves Merle,

technicien rivière du syndicat de la vallée du Blavet

“ Les gens ont suivi les travaux et peuvent aujourd’hui constater le résultat de nos actions ”

“Voici notre site pilote”, annonce Yves Merle, technicien rivière du syndicat de la vallée du Blavet. Nous sommes à Languidic à une trentaine de kilomètres au nord-est de Lorient, au bord du Talhouët Lamotte, affluent du Blavet. Ce petit ruisseau a bénéficié d’une renaturation sur la totalité de son cours. C’est une première expérience en Morbihan. Pour ses initiateurs, le projet fait œuvre de pédagogie. Un an avant la signature du contrat territorial avec l’agence de l’eau Loire-Bretagne et le conseil général du Morbihan, les élus du syndicat de la vallée du Blavet ont eu l’idée de choisir un site pilote pour montrer le résultat de leurs actions. “On n’a pas choisi ce cours d’eau par hasard. Il est facilement accessible, traverse des propriétés privées et illustre à lui seul l’ensemble des problèmes à traiter sur les 600 km de rivières du bassin-versant du Blavet”, explique Gérard Le Bouedec, président du Syndicat. “Les futurs travaux envisagés sur les cours d’eau du pays pourront en dérouter plus d’un. Le Talhouët Lamotte nous sert de vitrine. Les gens ont

suivi les travaux et peuvent aujourd’hui constater le résultat de nos actions”, précise Yves Merle.

Comme beaucoup de cours d’eau malmenés, le Talhouët Lamotte faisait grise mine. Du ruisseau, il ne restait pas grand-chose : un fossé raviné, avec de nombreuses buses (tuyaux d’aération, écoulement des eaux ou passage pour les animaux), des berges piétinées par les vaches. Et au fond, un écosystème qui fut riche autrefois. Les premiers travaux de reconquête écologique ont débuté en septembre 2010. “Lorsque camions et pelleteuses ont déversé 100 tonnes de granulats dans le ruisseau pour le faire déborder, ça a fait couler beaucoup d’encre, se souvient Yves Merle.

Certaines buses ont été supprimées, d’autres élargies. Des rampes d’enrochement ont été créées, des passerelles pour le passage des animaux construites, des abreuvoirs pour bovins déplacés et aménagés. Le cresson sauvage, qui avait complètement envahi le lit du ruisseau, a été éradiqué. Des saules ont été abattus.



Le Brandifrouit après l'arasement du déversoir.

Jean-Louis Aubert

À Quistinic, le Brandifrouit retrouve sa dynamique

À une quinzaine de kilomètres de Languidic, le moulin de la Villeeneuve Jacquelot empêchait les poissons de circuler librement et limitait le transport des sédiments sur le Brandifrouit, un affluent de la rive droite du Blavet. Ce moulin n'avait plus aucune activité de meunerie. Jusqu'en 2009, le cours d'eau passait en grande partie par le déversoir et une petite partie de la rivière s'infiltrait dans le bief. Pour rétablir la continuité écologique, le syndicat du Blavet a décidé en 2010, en accord avec les propriétaires, d'arasement du moulin, long de 5 mètres et avec un dénivelé d'environ trois mètres. Pour un coût modeste de 6 000 euros, le résultat est spectaculaire. La vase hier présente dans le ruisseau n'est plus là aujourd'hui. La rivière a retrouvé son lit naturel. Le moulin a gardé son aspect patrimonial. *"Une nouvelle niche écologique ! Ce petit cours d'eau est maintenant une zone de frayère à salmonidés"* précise Gérard Le Bouedec. *"Nous avons d'autres projets de restauration, la réussite de cette action devrait les faciliter"*. ■



Déversoir du moulin de la Villeeneuve Jacquelot sur le Brandifrouit avant les travaux.

Syndicat de la Vallée du Blavet

Au final, la végétation des berges, la ripisylve, a été restructurée.

Quelques mois plus tard le résultat est démonstratif

"En relevant le cours d'eau, nous avons reconnecté avec les zones humides", révèle Gérard Le Bouedec. La ripisylve, riche et variée en volume et en espèces, peut à nouveau assurer ses fonctions : le maintien des berges, le piégeage des flux polluants, notamment les nitrates et les phosphates, la régulation de la température de l'eau... *"La libre circulation des sédiments et des poissons est à nouveau*

établie. La continuité écologique assurée", se félicite Yves Merle. Le Talhouët Lamotte respire et chante à nouveau.

En juillet dernier, le syndicat de la vallée du Blavet a signé un contrat territorial avec l'agence de l'eau. Un chantier colossal sur des centaines de kilomètres de rivières du bassin-versant. Les premiers travaux devront débuter rapidement. *"Le cours d'eau est un écosystème en perpétuelle recherche d'équilibre. On l'a trop longtemps oublié. Aujourd'hui, on ne fait que réparer nos bêtises du passé, soupire Gérard Le Bouedec, et à une époque, elles furent nombreuses."* ■

ENTRETIEN



Jean-Louis Aubert

Rien ne se fera sans l'accord des acteurs

Gérard Le Bouedec, président du syndicat de la vallée du Blavet.

Comment s'est faite l'adhésion des acteurs ?

Nous voulions l'assentiment de tous les propriétaires, principalement des agriculteurs, c'était une volonté forte des élus. Nous ne voulions qu'à aucun moment la vie de l'agriculteur soit perturbée.

Nous avons beaucoup échangé avec les propriétaires et les bailleurs concernés car certains étaient réticents et d'autres souhaitaient en savoir plus. Ils ont compris que l'on travaillait pour l'intérêt général et que l'action engagée pouvait relever l'image de l'agriculture. Informés de l'avancement des travaux, ces acteurs sont pour nous des relais importants sur le terrain.

Comment ont été ressentis les travaux ?

Les travaux sur le cours d'eau ont été assez agressifs. Les prairies ont été inondées quand on a rechargé la rivière en granulats et le niveau d'eau est monté d'un mètre ! Cela a entraîné un mécontentement des riverains. Mais, six mois après, quand ils ont vu le résultat, certains pensaient qu'il n'y avait pas eu d'intervention. La nature avait repris ses droits. Les résultats correspondent bien à la démarche présentée initialement. Ce qui avait été annoncé s'est avéré. La démonstration était faite. Le cours d'eau ainsi reconnecté aux zones humides peut jouer à nouveau son rôle de soutien d'étiage et de filtration.

Qu'est-ce qui vous a incité à signer le contrat territorial ?

L'ambition européenne d'un bon état des cours d'eau d'ici 2015, mais aussi notre propre volonté de reconquérir la qualité de nos eaux, nous ont amenés à engager des actions. Le contrat territorial est un outil adapté. L'étude préalable et les cinq années de travaux sont programmés pour un coût estimé à 4 millions d'euros (2011/2015). L'agence de l'eau Loire-Bretagne finance ce projet à hauteur de 1,9 million d'euros. Le conseil général du Morbihan prend à sa charge 30 % de l'opération. Le reste est autofinancé par le syndicat.

Et la suite ?

Nous avons décidé de poursuivre l'action. 600 kilomètres des affluents du Blavet morbihannais et près d'une cinquantaine de communes sont concernés. Rétablir la continuité écologique et restaurer l'hydromorphologie sont essentiels pour retrouver le bon état des eaux. ■